Numéro 150
Vendredi 20 mars 2020

Parti socialiste
du Valais romand

# le peuple.VS

## Edito | De l'air, s'il vous plait, et frais, si possible!

Barbara Lanthemann, présidente du PSVR, députée au Grand Conseil

**En novembre 2013, une députée UDC avait déposé une motion pour interdire la mendicité en Valais. Le Walliser Bote écrivait récemment que le Parlement tout entier avait accepté le texte, il faut donc ici corriger le tir.**

Le texte avait alors été largement soutenu par la droite du Parlement valaisan, soit par 82 voix contre 31 et 2 abstentions. La Gauche, évidemment, avait refusé ce texte puisque le problème alors évoqué en alibi, la mendicité organisée, était déjà réglée au niveau fédéral. Et, j'avais personnellement combattu cette motion. «Alors, à quoi peut bien servir une motion qui exige de légiférer à propos de deux ou trois personnes qui, pour une raison qui nous échappe, osent, au mépris de leur dignité, tendre la main à l'angle d'une rue? Voulons-nous légiférer pour chasser quelques exclus qui solliciteront une piécette un soir de nocturnes? Cela serait tout simplement indigne d'un Parlement qui se réfère à des valeurs humanistes et, j'ose vous le rappeler, à des valeurs chrétiennes – ce qui est hypocrisie. Jésus de Nazareth, évoqué dans notre Constitution, n'a jamais détourné le regard à la vue d'un mendiant, que je sache».

Le Conseil d'État devait donc se mettre au travail et légiférer. C'est ce qu'il a fait. Tout en indiquant, lors du traitement de cette loi en commission, qu'elle était inutile. Le Parlement a compris le message. Au final, lors de cette session de mars, la loi n'a pas survécu à l'entrée en matière. Excellente nouvelle!

A l'heure où les moralisateurs pèsent de toutes leurs forces sur le maintien de lois obsolètes, de règlements d'un autre âge, de valeurs passéistes et j'en passe, usant de mille moyens de pression pour sauvegarder leurs prérogatives, il est peut-être bon de se rappeler que ce Canton aspire à l'ouverture et au progressisme. Le vote sur la Constituante l'a déjà indiqué, les valaisannes et les valaisans en ont gentiment ras les pâquerettes de ces conservateurs qui, non contents de défendre leurs privilèges, voudraient en plus nous faire croire qu'ils sont sincères...

Dans ce milieu-là, on cultive l'hypocrisie et l'incohérence mieux que personne.

Page 2
La Tribune d'Esther Waeber-Kalbermatten: Le secteur de la santé doit rester accessible et abordable pour toutes et tous

Page 4
Voyage surréaliste d'un Québécois dans une Romandie anglolâtre

Pages 6 et 7
Grand Conseil: Session de mars 2020

## La Tribune d'Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'État |

# Le secteur de la santé doit rester accessible et abordable pour toutes et tous

**Selon un baromètre des préoccupations, la prévoyance vieillesse et le secteur de la santé étaient en tête de liste des préoccupations de la population suisse en 2019. Je comprends très bien pourquoi le secteur de la santé est une source d'inquiétude. Les coûts du système de la santé sont à un niveau très élevé. Si les revenus sont modestes, cela impose un fardeau encore plus lourd aux ménages.**

Dans cette optique, le Conseil d'Etat renforce son soutien financier aux familles à bas ou moyens revenus en 2020 et alloue 203.8 millions de francs pour financer la réduction individuelle des primes d'assurances maladie (RIP). Ce montant supplémentaire de 11.2 millions de francs de plus qu'en 2019 permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de soutenir les familles à bas ou moyens revenus en octroyant un subside de 80% à leurs enfants jusqu'à l'âge de 20 ans. Cela permettra à 14'000 enfants de bénéficier d'une RIP régulière cette année.

Les limites de revenu donnant droit à une RIP ont également été adaptées afin d'aider davantage de personnes à payer leurs primes d'assurance-maladie. Près de 76'500 personnes bénéficieront d'une réduction de prime en 2020 (71'000 en 2019).

Un montant supplémentaire de 9 millions de francs pourrait être mis à disposition dans le courant de l'année 2020 en tant que mesure compensatoire dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA).

Les subventions cantonales peuvent alléger la charge des personnes et des familles dont la situation économique est modeste (48%), ainsi que des personnes bénéficiant de prestations complémentaires AVS/AI (28%) et de l'aide sociale (12%). Le solde est destiné à la prise en charge des primes des personnes ayant des actes de défaut de biens (12%).

Les soins de santé doivent rester accessibles et abordables, en particulier pour les ménages à bas ou moyens revenus. Je salue le soutien financier qui est apporté. Pour l'avenir, j'espère que de nouvelles mesures seront prises dans ce sens afin que les personnes les plus vulnérables de notre société soient pleinement protégées.

## ÉCHELLE DES REVENUS POUR LES SUBSIDES D'ASSURANCE-MALADIE 2019

| | |
|---|---|
| Limite 1er enfant | 13'500 |
| Limite 2e enfant | 12'000 |
| Limite 3e enfant | 10'500 |
| Limite 4e enfant et suivants | 9'000 |

PRIMES MENSUELLES DE REFERENCE

| | Prestation complémentaires / aide sociale | | prime moyenne ordinaire | |
|---|---|---|---|---|
| Catégories | Region I | Region II | Region I | Region II |
| Adultes | CHF 451.- | CHF 398.- | CHF 428.- | CHF 378.- |
| Jeunes | CHF 364.- | CHF 323.- | CHF 346.- | CHF 307.- |
| Enfants | CHF 105.- | CHF 91.- | CHF 100.- | CHF 86.- |

**PERSONNES SEULES**

| Classe | Taux Subv. | sans enfant | avec 1 enfant | avec 2 enfants | avec 3 enfants | avec 4 enfants | avec 5 enfants | avec 6 enfants | avec 7 enfants | avec 8 enfants | avec 9 enfants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 100% | | | | | | | | | | |
| 1 | 67% | 20'000 | 37'500 | 49'500 | 60'000 | 69'000 | 78'000 | 87'000 | 96'000 | 105'000 | 114'000 |
| 2 | 50% | 22'000 | 39'900 | 51'900 | 62'400 | 71'400 | 80'400 | 89'400 | 98'400 | 107'400 | 116'400 |
| 3 | 30% | 24'000 | 42'300 | 54'300 | 64'800 | 73'800 | 82'800 | 91'800 | 100'800 | 109'800 | 118'800 |
| 4 | 20% | 26'000 | 44'700 | 56'700 | 67'200 | 76'200 | 85'200 | 94'200 | 103'200 | 112'200 | 121'200 |
| 5 | 10% | 28'000 | 47'100 | 59'100 | 69'600 | 78'600 | 87'600 | 96'600 | 105'600 | 114'600 | 123'600 |
| 6 | 5% | 30'000 | 49'500 | 61'500 | 72'000 | 81'000 | 90'000 | 99'000 | 108'000 | 117'000 | 126'000 |

**COUPLES**

| Classe | Taux Subv. | sans enfant | avec 1 enfant | avec 2 enfants | avec 3 enfants | avec 4 enfants | avec 5 enfants | avec 6 enfants | avec 7 enfants | avec 8 enfants | avec 9 enfants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 100% | | | | | | | | | | |
| 1 | 67% | 30'000 | 43'500 | 55'500 | 66'000 | 75'000 | 84'000 | 93'000 | 102'000 | 111'000 | 120'000 |
| 2 | 50% | 33'000 | 46'500 | 58'500 | 69'000 | 78'000 | 87'000 | 96'000 | 105'000 | 114'000 | 123'000 |
| 3 | 30% | 36'000 | 49'500 | 61'500 | 72'000 | 81'000 | 90'000 | 99'000 | 108'000 | 117'000 | 126'000 |
| 4 | 20% | 39'000 | 52'500 | 64'500 | 75'000 | 84'000 | 93'000 | 102'000 | 111'000 | 120'000 | 129'000 |
| 5 | 10% | 42'000 | 55'500 | 67'500 | 78'000 | 87'000 | 96'000 | 105'000 | 114'000 | 123'000 | 132'000 |
| 6 | 5% | 45'000 | 58'500 | 70'500 | 81'000 | 90'000 | 99'000 | 108'000 | 117'000 | 126'000 | 135'000 |

## ÉCHELLE DES REVENUS POUR LES SUBSIDES D'ASSURANCE-MALADIE 2020

| | |
|---|---|
| Limite 1er enfant | 12'500 |
| Limite 2e enfant | 11'000 |
| Limite 3e enfant | 9'500 |
| Limite 4e enfant et suivants | 8'000 |

PRIMES MENSUELLES DE REFERENCE

| | Prime réf. RIP PC+AS | | Prime réf. RIP ordinaire | |
|---|---|---|---|---|
| Catégories | Reg I | Reg II | Reg I | Reg II |
| Adultes | 461.-- | 410.-- | 438.-- | 390.-- |
| Jeunes | 362.-- | 324.-- | 344.-- | 308.-- |
| Enfants | 107.-- | 94.-- | 102.-- | 89.-- |

**PERSONNES SEULES**

| Taux Subv. | sans enfant | avec 1 enfant | avec 2 enfants | avec 3 enfants | avec 4 enfants | avec 5 enfants | avec 6 enfants | avec 7 enfants | avec 8 enfants | avec 9 enfants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 100% | Personnes à l'aide sociale et bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI | | | | | | | | | |
| 67% | 20'000 | 37'500 | 48'500 | 58'000 | 66'000 | 74'000 | 82'000 | 90'000 | 98'000 | 106'000 |
| 50% | 22'300 | 40'375 | 51'375 | 60'875 | 68'875 | 76'875 | 84'875 | 92'875 | 100'875 | 108'875 |
| 5% | 29'200 | 49'000 | 60'000 | 69'500 | 77'500 | 85'500 | 93'500 | 101'500 | 109'500 | 117'500 |
| Enfants 80% | - | 51'875 | 62'875 | 72'375 | 80'375 | 88'375 | 96'375 | 104'375 | 112'375 | 120'375 |

**COUPLES**

| Taux Subv. | sans enfant | avec 1 enfant | avec 2 enfants | avec 3 enfants | avec 4 enfants | avec 5 enfants | avec 6 enfants | avec 7 enfants | avec 8 enfants | avec 9 enfants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 100% | Personnes à l'aide sociale et bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI | | | | | | | | | |
| 67% | 35'000 | 47'500 | 58'500 | 68'000 | 76'000 | 84'000 | 92'000 | 100'000 | 108'000 | 116'000 |
| 50% | 39'025 | 51'525 | 62'525 | 72'025 | 80'025 | 88'025 | 96'025 | 104'025 | 112'025 | 120'025 |
| 5% | 51'100 | 63'600 | 74'600 | 84'100 | 92'100 | 100'100 | 108'100 | 116'100 | 124'100 | 132'100 |
| Enfants 80% | - | 85'000 | 85'000 | 88'125 | 96'125 | 104'125 | 112'125 | 120'125 | 128'125 | 136'125 |

**Le virus qui touche la Suisse en ce moment a forcément des conséquences sur nos activités au sein du PSVr aussi.**

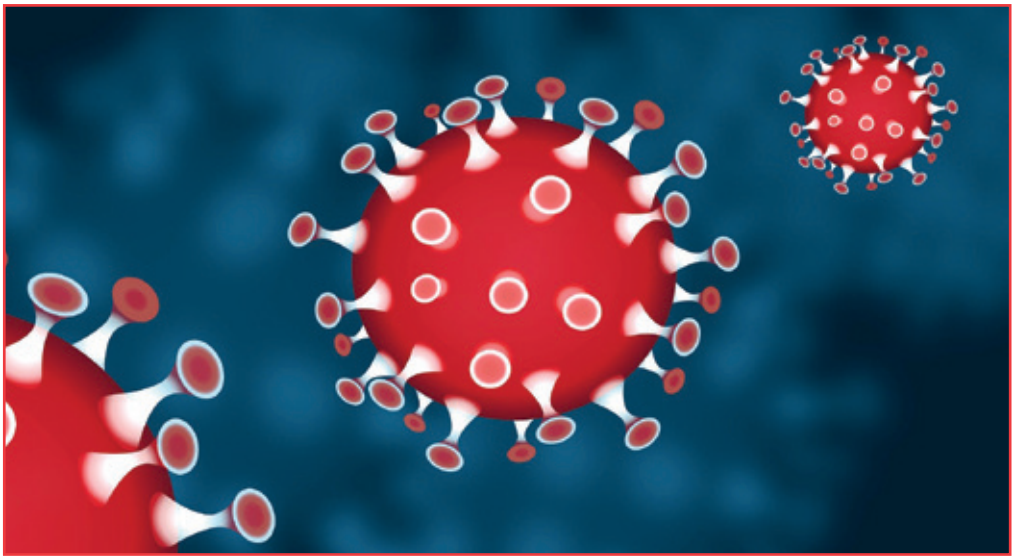

Le Congrès initialement prévu à Chippis le 2 mai est reporté. Non seulement les directives du Canton interdisent formellement toute réunion de personnes en ce moment, mais en plus, il n'est pas concevable que nous faisions prendre des risques à nos camarades. Les infos concernant les décisions que nous voulions proposer au Congrès vous parviendront prochainement.

Les séances du Comité directeur et du Conseil de parti fixées au 24 mars sont elles aussi supprimées. Les décisions importantes se prendront par voie de courriel.

Il n'est à ce jour pas certain que les votations fédérales du 17 mai soient maintenues. Nous attendons les décisions du Conseil fédéral et prendrons les décisions qui s'imposent en temps voulu.

Le référendum contre les cadeaux fiscaux lancé par le PS suisse ne souffre d'aucune discussion, nous le soutiendrons avec force et conviction. L'initiative de l'UDC dite « de limitation » doit être combattue avec véhémence. Quant à la loi sur la chasse, nous consulterons le Conseil de parti, d'une manière ou d'une autre, avant de nous prononcer.

Le délai pour un éventuel référendum contre la modification de la loi fiscale valaisanne court dès la publication de la loi dans le bulletin officiel. Le délai est de nonante jours après publication, pour récolter 3000 paraphes. Il apparaît tout de même assez compliqué de récolter des signatures dans le contexte actuel. Le PSVr a par conséquent écrit à la Chancellerie pour savoir s'il était possible de suspendre la publication de la loi acceptée par le Parlement lors de la session de mars à plus tard.

**Avant et par-dessus tout : il est indispensable que chacune et chacun prenne soin de soi, et de ses proches. La solidarité, aujourd'hui, prend tout son sens.**

Les président·e·s de section ont reçu un message les encourageant à contacter les ainé·e·s pour leur demander s'ils et elles ont besoin d'aide, pour des courses ou autres choses. Dans ce cas de figure, il paraît assez simple de déposer le sac à commissions devant la porte, inutile d'entrer dans l'appartement ou la maison et de faire courir le moindre risque à nos chères et chers camarades. Cette action est mise en place par le PS suisse dans le cadre de la campagne de mobilisation, toutes les sections de tous les cantons suisses sont invités à y participer.

En attendant, un coup de fil c'est si facile. N'hésitez pas à appeler vos camarades de section pour vous assurer que tout va bien pour elles et eux.

En ces temps quelque peu bouleversés, je ne peux que vous recommander la sagesse de ne prendre aucun risque inutile. Si nous voulons stopper ce fléau, nous devons, chacune et chacun, faire preuve de responsabilité individuelle.

**Surtout, je vous souhaite de rester en bonne santé. Mes pensées vont tout particulièrement à celles et ceux qui sont plus vulnérables. Chères et chers ami·e·s, préservez-vous, restez au chaud, et n'ayez aucune hésitation à nous appeler en cas de besoin. Nous tenons à vous !**

Des salutations chaleureuses et solidaires.

**Barbara Lanthemann**

## Libre opinion | Voyage surréaliste d'un Québécois dans une Romandie anglolâtre

La Suisse romande s'enlise de plus en plus dans une **anglobalisation** qui donne le frisson.

A peine débarqué à Genève en provenance de Montréal, mon pas recule de saisissement devant le décor américanisé qui vous cerne et vous toise de partout dans une zone aéroportuaire où, naguère encore, le français avait droit de cité et vous accueillait avec grâce et bienveillance.

Ma pérégrination me menant ensuite dans les rues de Genève et de Lausanne, deux grandes villes romandes, je suis pareillement saisi aux tripes par les effluves **anglobalisants** d'une farce dans laquelle semble patauger tout un petit monde **dans une indifférence mortelle.** Chemin faisant, je constate, toujours avec cette même stupeur, que la plus petite bourgade a désormais versé dans ce **marigot anglobal** et que le Pays romand serait devenu hostile à tout francophone étranger de passage.

Tenez, rien qu'à Sion, dans les montagnes valaisannes de ce canton qu'on dit pourtant si fier de sa langue, a fortiori de sa culture, c'est le même constat implacable qui vous fout cul par terre, tout comme le parler du cru. Voilà qu'au détour du chemin je tombe sur son aéroport affublé en **Sion Airport,** vision **surréaliste** qui me donne la nausée et l'envie de rebrousser chemin. Néanmoins, j'irai à ce rendez-vous avec un ancien professeur d'université venu s'installer dans la région. Dans mon Québec natal, j'avais appris que régnait en Helvétie cette fameuse paix des langues qui étaient connue à des lieues à la ronde et qui faisait sa fierté ; que l'élite politique, qu'on dit jalouse de sa **« cohésion nationale »**, ne permettrait jamais à un quelconque **idiome prédateur** de venir saper ainsi jusqu'à la moelle une langue aussi prestigieuse que le français - ou un autre de ses idiomes nationaux, d'ailleurs. Pauvre de moi, qui n'ai plus que les yeux pour pleurer !

Mon constat est amer et sans appel. La Romandie a cédé aux sirènes de ces nouveaux cols blancs de la sphère économico-financière aux dents bien acérées. Elle s'est fait le chantre de ce nouveau **prêt-à-penser** qui bousille ce qui faisait son identité, de ce nouveau crédo qui injecte dans des esprits déjà fragiles la sotte croyance **que sans l'anglo-américain vous n'êtes qu'une bande d'attardés mentaux.** Que sans cette néo-pseudo culture, il n'y aurait point de salut pour vous et votre progéniture, et que faute de renier votre propre langue, **vous seriez bouté à la marge comme un vulgaire paria, et au travail et dans vos relations, et pour votre avancement...**

Comment la Romandie est-elle arrivée à ce niveau de **cloaque langagier ?** Telle est cette lancinante question que je me pose depuis mon retour d'Europe... et qui me laisse choqué et sans réponse.

**Un Québécois choqué !**
**Jean-Paul Perreault**

## Billet-Réalité | News de Lausanne

Ce **week-end** a eu lieu la dernière **fashion parade** de la saison dans un **palace** de haut **standing** lausannois, ameublement **design** et **classy,** dont le **manager,** un **yuppie** à la limite **touchy,** avait fait ses armes dans une de ces **management schools**, si chères à un Aebischer plus **has been** que jamais.

La veille, vers 17 heures **p.m.,** les nombreux **tops models** parisiens au **sex-appeal glamour** et au **make-up** bien **matche**, escortés de leurs **coaches** ressemblant à des **bodyguards** hyper **speedes,** arrivaient comme en **streaming** dans leur limousines **vintage,** accompagnés, pour mieux pimenter le **venue,** de tous les **people** du **show-business** français, plutôt **dashing** que **destroy**. Flanqués de leurs **smartphones high tech**, ces derniers faisaient à coup sûr **le buzz** parmi les **médias** locaux qui leur ont fait une **standing ovation** des plus **stupendous**. A coup de **SMS** et **d'e-mails**, tous ces **VIPs**, tels des **teenagers** un brin **pushy** en route vers une **rave party** que rien ne pouvait arrêter, faisaient le **forcing** et le **rush** pour accéder au **luxury hotel** le plus **smart** de la **Lausanne Région.**

Inutile de dire que dans le **background,** les pauvres **fashion victims,** a l'instar de **fans surexcited,** avaient **trusté** les alentours du plus **select spot** lausannois pour être au plus près de leurs **fashionables icons**. Elles avaient enfourché leurs **sunglasses up-to-date** et se prenaient des **selfies** bien **flashy**. Parmi ces **groupies** au **look** de **pompom girls** se trouvaient même des **pornostars** au bras de **play-boys** vêtus de **jeans** en **patchwork** plutôt **« cools »,** comme dirait Grand-mère **Mammy,** pour qui le style « djeune » (jeune) n'a plus de secret. On y a même aperçu deux membres de la **SFLF**, entendez la **Swiss Federal League of Football.** Pour le **happening,** ils étaient venus avec leurs **camping-cars trash** et **old-fashioned**, histoire de passer incognitos.

En soirée, afin d'**enjoyer** tous ces « aficionados » avides **d'events punchy,** et aussi pour les **junkies** régionaux, notre **dear Johnny** Sanzidee, qui était en tête du **hit-parade** de la radio FMFM, a fait son **show** sous les **sunlights** d'un chapiteau de Vidy. Tout près de là, sur le terrain de **beach volley**, au bord du **Lake of Geneva**, s'entrainaient avec **punch** les volleyeurs du **WLVC**, entendez le **West Lausanne Volley Club**, tous bardés du **walkman** le plus **fun**. Notre **baba cool** de chanteur avait choisi, ce soir-là, de présenter en **live** le **best-off** de ses **songs**, un **medley ravaging**. Le **crooner** franco-belge**,** que ses **fans** trouvent **so cute** avec sa face si bien **relookée**, avait même réussi, lors de la précédente **Paris Fashion Week,** à **booster** les ventes de son dernier **single « oh, beautiful babe ».**

Enfin, vers cinq heures **a.m.**, tout **groggy** dans leurs **duffle-coats** en **lambswool,** nos cocos se sont dirigés vers les **snacks,** les **fast foods** et autres **takeaways** d'un **Bellerive Park** très **friendly** pour s'empiffrer de **chips**, de **hot dogs** et de **chicken hamburgers,** sans parler de **cornflakes to go,** alors_que les deux photographes de la **SPA**, traduisez la **Swiss Photo Agency**, John et Peter-Elliot Milliquet°°, le moral dans les **baskets**, s'en allaient, en **snipers** avertis, du côté du Bourget pour voir se lever et **flasher** un **sunrise** encore un peu **soft** en compagnie de **gentlemen-farmers** de la **Jura Région** qui, eux, ne rêvaient que **trekkings** et **reality-shows**. (**The** Fin)

°° A noter que ce patronyme de Milliquet, trop romando-romand, serait dans la ligne de mire des censeurs du **SFBI**, entendez le **Swiss Federal Bureau of Investigation,** une antenne du FBI de l'oncle Sam, et sera, apprend-on, reformulé dans un **styling** plus **globish**. (Affaire à suivre donc)

**Philippe Carron**
Langue française, Suisse romande

## La Parole au Centre Gauche - PCS |

# Si nous changions quelques petites choses

A l'heure où certaines villes se minéralisent, je souhaiterais voir fleurir des jardins et des places de rencontres pour que nous puissions rencontrer nos voisins, je souhaiterais avoir encore plus d'animations de quartiers et de lieux de rencontres afin que nous ayons des occasions d'aller à la rencontre de l'autre.

A l'heure où le système administratif prend de plus en plus de place et se complexifie, j'aimerais faciliter davantage l'accès aux informations pour les personnes qui en ont besoin. Par exemple, en tant qu'assistante sociale, je souhaiterais, pourquoi pas, un jour collaborer avec des établissements publics ou alors donner de mon temps dans la rue pour aller à la rencontre des gens afin de les conseiller et, si besoin, les accompagner vers les services officiels (services officiels qui font un très bon travail mais dont la porte n'est pas toujours facile à ouvrir pour quelqu'un qui n'ose pas demander de l'aide). Pourquoi ne pas aller boire un café tout en ayant la possibilité de poser des questions sur ses primes CM, sur les allocations familiales, ...

A l'heure où l'on prend conscience de l'importance du climat, pourquoi ne pas mieux développer les transports publics ? En Valais, il y a encore des régions difficiles d'accès en transports publics en raison des cadences trop faibles. De plus, je pense qu'aujourd'hui, si nous sommes prêts à taxer les utilisateurs de voitures, nous devrions en contrepartie rendre gratuits les transports publics à moyen terme pour toute la population et à court terme, au moins pour les personnes âgées et les personnes qui ont un faible revenu. (Martigny depuis 2019 offre les transports publics aux ainés).

A l'heure où les pères souhaitent de plus en plus s'investir auprès de leurs enfants et alors qu'aujourd'hui la conciliation vie de famille - travail pour les mères est toujours difficile, pourquoi ne pas se dire que les postes à responsabilités peuvent aussi s'exercer à temps partiel ? Accepter un pourcentage réduit, même pour les postes à responsabilités, aiderait notamment à « casser » la croyance qu'un poste à responsabilités est automatiquement un poste à 100 %. Si nous démontrons cela, la mère de famille ne voulant ou ne pouvant travailler qu'à temps partiel aura aussi accès à ces postes pour lesquels elle ne postule même pas à cause du pourcentage demandé. Je suis pour l'égalité et l'équilibre dans la famille en est une et peut en amener une autre, la place de la femme dans l'activité professionnelle.

A l'heure où des personnes souffrent de solitude, je souhaiterais développer encore plus

des systèmes de parrainage et de partage de compétences. A Sion, il existe un parrainage possible pour les nouveaux arrivants. Vous êtes un nouvel arrivant et vous pouvez demander un parrain ou une marraine qui va vous aider à vous intégrer dans la ville. Je trouve ce service génial et nous devrions nous inspirer pour continuer à développer ce type de concept.

A l'heure où certains jeunes zonent dans la rue sans trop savoir que faire pourquoi ne pas rendre les activités culturelles, sportives, musicales gratuites afin que toutes les familles, même les familles nombreuses ou en difficultés financières, puissent également profiter des activités extraprofessionnelles.

Quelques exemples, idées, projets du mieux vivre ensemble que j'avais à cœur de vous partager et que je vais, avec mes moyens, essayer de développer, de soutenir. Si le cœur vous en dit, je vous invite également à des petites actions pour votre famille, vos proches, vos voisins. Chaque petite goutte est utile.

En attendant, en cette période où notre société doit quelque peu s'arrêter pour lutter contre le Coronavirus, je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches une bonne santé.

Prenez soin de vous !

**Maud Theler**
**Centre Gauche-PCS**

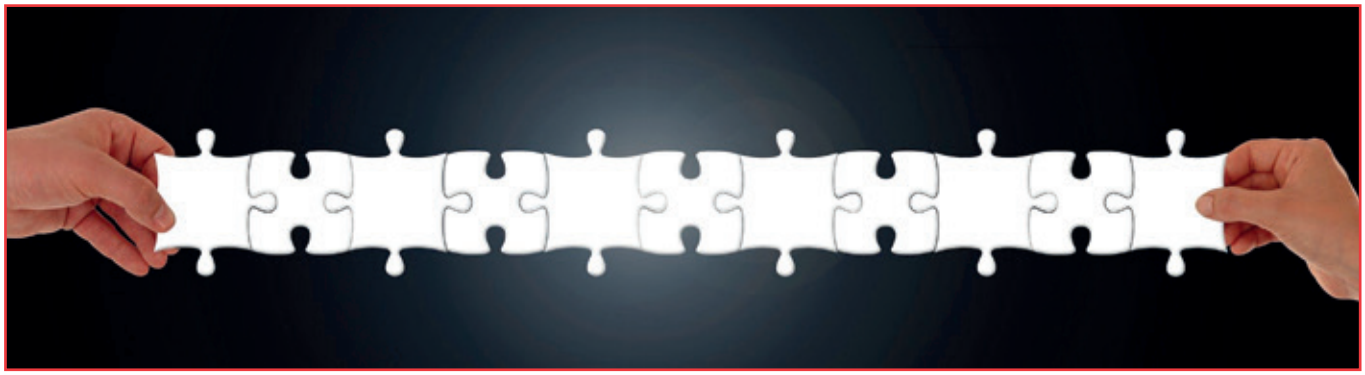

# Le Grand Conseil | Session de mars 2020

**Comme pour toutes les sessions du Grand Conseil, un grand nombre d'objets ont été traités. Impossible en conséquence de revenir sur tout sans y consacrer l'entièreté du PeupleVS. Cette rubrique se concentrera en conséquence sur trois objets importants, à savoir la loi sur la mendicité, la loi sur la santé et la modification de la loi fiscale (RFFA).**

## Loi sur la mendicité

Premièrement, l'objet qui a suscité le moins de débats, à savoir la loi sur la mendicité. Ce projet de loi, proposé via une motion de l'UDC en 2013, avait pour but de doter le Valais des outils juridiques nécessaires à la gestion de la mendicité. La droite fantasmait, déjà à l'époque, une invasion de hordes de mendiants genevois et vaudois, ces deux cantons s'étant pour leur part dotés d'un tel appareillage juridique. L'expérience a montré que cette potentielle loi, au-delà d'être inutile, risquait d'être nuisible. Dans le canton de Vaud, la loi cantonale sur la mendicité s'est révélée être un gouffre financier important pour des résultats en demi-teinte. De plus, le service de l'action sociale valaisan affirme ne pas disposer de données suffisantes pour juger de l'efficacité future de cette loi. En conséquence, le Conseil d'État a renoncé à soutenir le projet de loi et s'en est remis à la décision du Grand Conseil. Le Parlement a décidé de ne pas entrer en matière sur cette loi qui, au final, apparaissait comme une énième manière pour l'UDC d'instrumentaliser un problème qui n'en est pas un.

Serge Fellay, député PS pour le district de Martigny a, dans sa prise de parole, parfaitement résumé la volonté de l'UDC en citant Coluche «Salaud de pauvres».

## Loi sur la santé

Le deuxième objet a déchaîné les passions. Le PS et ses partenaires CG-PCS et Entremont Autrement, ont accepté l'entrée en matière. La nouvelle loi sur la santé est, dans sa globalité, considérée comme satisfaisante par le groupe et dote le canton du Valais d'outils juridiques performants en matière médicale. Malheureusement, une partie des débats s'est rapidement

cristallisée sur l'article 18a. Cet article avait pour contenu le droit à l'assistance au suicide. L'UDC, aidé par un revirement du PDC, a décidé de combattre et a finalement fait retirer cet article, ce malgré un vote à bulletin secret exigé par la députée socialiste Barbara Lanthemann. Il s'agissait en fait de protéger les élu·e·s de droite qui avaient dans un premier temps soutenu cet article et qui, au vu des pressions subies avant la session, avaient été sommés de faire machine arrière. Cette alliance de circonstance, UDC et PDC, estimait cette disposition comme étant trop problématique. L'argument avancé était qu'intégrer cet article à la loi équivalait à prendre le risque de faire face à un référendum et donc un potentiel refus de la loi dans son intégralité. Il n'est pas audacieux, par cette prise de position, de se hasarder à prédire de qui serait venu le référendum ou, tout du moins, qui l'aurait soutenu.

Il convient néanmoins de clarifier le débat: selon la jurisprudence fédérale, un·e résidente· d'un EMS a droit à l'assistance au suicide proposé par une organisation privée, s'agissant ici d'une liberté fondamentale. Quelle que soit la législation cantonale, un·e résident·e allant devant les tribunaux aurait de grandes chances de succès. Par conséquent, la droite a dénié aux patient·es le droit de mourir avec dignité et selon leur choix, et place ces personnes vulnérables face à un choix inhumain. Aller mourir à l'hôtel ou attaquer son EMS afin de faire valoir son droit.

Manœuvre de dernier recours, le PDC déposait une motion urgente pour légiférer sur le sujet dans une loi spécifique. Et ce, en reprenant les travaux à zéro via une commission extra parlementaire, alors que les deux commissions avaient déjà réalisé les auditions des

différents milieux concernés. La Conseillère d'État acceptait la motion, mais dans le sens de sa réponse : oui à une législation spécifique, mais non à une commission extra parlementaire. Ce sera donc la commission de la santé, dans laquelle siège Barbara Lanthemann, qui traitera cette loi et ce, avant la fin de cette législature. Dos au mur, le PDC n'avait d'autre choix que d'accepter la proposition. Du côté des conservateurs, on faisait grise mine, à trop manœuvrer, parfois, on va dans le mur...

Le PS et ses partenaires ont évidemment accepté la nouvelle loi sur la santé. Outre l'article 18a, cette loi contient 151 autres articles qui méritaient largement d'être approuvés.

## Modification de la loi fiscale

Le dernier objet sensible est la révision de la fiscalité, également appelé RFFA cantonale. Emmanuel Amoos, chef de groupe AdG, a pris la parole en début de session, et défendu les nombreux amendements déposés lors de la lecture du jeudi matin. Malgré un passage en seconde lecture, de nombreux points sont considérés comme insatisfaisants. Une avancée arrachée à la droite est l'abandon de l'augmentation de l'impôt minimal pour les personnes physiques. Cette augmentation aurait fait passer l'impôt minimal de 10 à 50 francs. Néanmoins, à l'exception de cette avancée mineure, les risques pour le canton et les communes de se retrouver en difficultés financières subsistent. Les pertes fiscales estimées sont de 130 millions. Ces pertes sont équivalentes aux coupes budgétaires prises lors des cures d'austérité de canton. Ce manque à gagner pèsera sur le budget des communes qui connaissent déjà, dans leur majorité, des problèmes financiers. Ces pertes risquent également de priver le canton de moyens qui lui permettraient d'investir dans les infrastructures vieillissantes et dans les nouveaux acteurs qui souhaitent s'implanter en Valais (EPFL, HES, ...).

Il faut le souligner ici, contrairement aux autres cantons, aucune compensation économique de la part des entreprises n'a été acceptée, malgré la demande insistante de la gauche. La droite a largement refusé un amendement pour une indemnité journalière maladie en faveur des chômeur·euse·s déposé par le député sierrois Emmanuel Amoos. Finalement, celui-ci a tenu à rappeler dans sa prise de position que le premier secteur d'activité valaisan, à savoir l'industrie, ne fait pas montre d'un grand intérêt pour des coupes fiscales mais réclame, au contraire, des infrastructures de qualité et du personnel qualifié. Deux domaines qui auront besoin d'investissements publics à l'avenir.

Le PS a donc logiquement refusé la modification de la loi fiscale. Au vu de tous ces éléments, la possibilité d'un référendum est en cours de discussion. Le conseil de parti se réunira le 24 mars afin de statuer. La Jeunesse Socialiste, pour sa part, prendra position samedi 21 lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

**Darius Boozarjomehri**
**Adjoint parlementaire**

## Le PSVr vous présente son adjoint parlementaire

Le PSVr a engagé Darius Boozarjohmeri pour le poste d'adjoint parlementaire et ce, dès le 1er mars 2020. Il est chargé de communiquer quant aux activités des élu·es PS au Parlement valaisan. La communication se fera via le Peuple.VS et les différents réseaux sociaux.

Darius termine actuellement sa dernière année de Bachelor en droit à Fribourg. Membre des JSVr et du PSVr, il est également vice-président de l'association viti-vinicole JSVR. Candidat lors de l'élection à la Constituante, le saviésan est un socialiste engagé et convaincu.

Les élu·e·s du PSVr et du SPO lui souhaitent une cordiale bienvenue et se réjouissent de pouvoir compter sur lui pour une meilleure visibilité et reconnaissance de leur travail au Parlement.

PS Parti socialiste du Valais romand

JSVR Jeunesses Socialistes du Valais Romand

Les différentes réunions ou assemblées prévues sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Vous trouverez des informations sur notre page Facebook :

Parti socialiste du Valais romand

www.psvr.ch

Toutes les infos sur la page facebook

Jeunesses socialistes du Valais romand

www.jsvr.ch

## Le vengeur masqué

### Des roses, des roses et encore des roses

A l'Italie toute entière, à ces donne qui chantent sur leurs balcons, aux signori qui sifflotent aux fenêtres, à tou·te·s ces transalpin·e·s qu'on aime profondément et qui ne méritaient pas Salvini...

Oui, certamente, quand tout sera terminé, on reprendra l'autostrada pour venir en vacances, pour les gondoles à Venise, pour les musées à Bologne, pour la fontaine de Trévise, pour les orechiette à Bari, pour la plaine du Pô, pour le magnifique Piémont. On ira se baigner dans la mer et on terminera sur les terrasses bondées manger la gelata la meilleure au monde.

On chantera bella ciao en savourant les paroles et on se souviendra des partiggianni qui chantaient déjà, il y a des années.

Forza Italia ! de tout cœur avec vous !

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1

le peuple.VS

Sur **https://solidarity-now.ch/fr/**, la JS suisse a lancé une lettre qui peut être accrochée dans le quartier pour offrir de l'aide.

Chères voisines, chers voisins,
Le coronavirus (Covid-19) touche la Suisse plus fortement que prévu. Les changements quotidiens de mesures et de pronostiques inquiètent beaucoup d'entre nous. **Il est donc important que nous nous serrions les coudes et que nous traversions cette crise avec une solidarité mutuelle !**
L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande aux personnes particulièrement vulnérables* d'éviter autant que possible les lieux où se trouvent un grand nombre de personnes. Cela signifie que certaines d'entre elles doivent simplement rester à la maison.
Je n'appartiens pas à ce groupe de personnes à risque et peux donc apporter mon aide si nécessaire. **En conséquence, s'il y a des choses que je peux faire pour vous (faire les commissions, aller chercher des médicaments, ou toute autre activité ayant lieu dans l'espace public), je me réjouis de vous aider.** Vous pouvez simplement appeler le numéro ci-dessous ou déposer une note dans ma boîte aux lettres.
Ensemble, nous allons surmonter cette pandémie !
Sincères salutations,

Mon numéro de téléphone :
Mon adresse :

* Les personnes particulièrement vulnérables sont les personnes âgées de 65 ans ou plus, les personnes souffrant d'hypertension, de diabète, de maladies cardiovasculaires ou respiratoires chroniques, de cancer ou d'un système immunitaire particulièrement faible (ofs.admin.ch)

Cette lettre peut être téléchargée sur **www.solidarity-now.ch**

Bimensuel – 9e année | Site internet : www.lepeuplevs.ch | Rédaction : Barbara Lanthemann – PSVR – Rue de Conthey 2 – 1950 Sion – redaction@lepeuplevs.ch | Abonnement annuel : CHF 95.– | Abonnement de soutien : CHF 120.– | Abonnement pour les membres JSVR : CHF 50.– | Tarifs de publicité : CHF 200.– (1/8 page) / CHF 400.– (1/4 page) / CHF 800.– (1/2 page) / CHF 1600.– (page complète) | Administration et publicité : Le Peuple.VS – Rue de Conthey 2 – 1950 Sion – 079 443 76 41 – abonnement@lepeuplevs.ch – publicite@lepeuplevs.ch